

---

ERIC BOTHOREL

Député de la 5<sup>e</sup> circonscription des Côtes d'Armor

Lannion, le 3 février 2026

## COMMUNIQUÉ DU DÉPUTÉ ÉRIC BOTHOREL

### Les locaux français de X – ex Twitter perquisitionnés ce jour

Les locaux français du réseau social X, propriété d'Elon Musk, ont été perquisitionnés mardi, a annoncé le parquet de Paris. « *Une perquisition a été diligentée (...) par la section de lutte contre la cybercriminalité du parquet de Paris, avec l'Unité Nationale Cyber de la gendarmerie et Europol, dans le cadre de l'enquête ouverte en janvier 2025* », a annoncé le Parquet.

Le Parquet avait ouvert une enquête après le signalement que j'avais effectué, le 12 janvier 2025. Dans un courrier dévoilé en février 2025, j'exprimais « *mes vives inquiétudes concernant les récents changements d'algorithmes sur la plateforme, ainsi que les ingérences apparentes dans sa gestion depuis son acquisition par Elon Musk* ».

En Europe et singulièrement en France, l'État de droit signifie que "nul n'est au-dessus des lois" et que la réglementation européenne, retranscrite dans le droit français, s'impose à toutes et tous.

Aux parlementaires de ne pas la fragiliser, aux grandes compagnies, nationales, comme internationales, de la respecter.

Heureux que ma plainte de janvier 2025 soit suivie d'effets !